Liste de sociétés prioritaires 2024

Guide de nos thèmes d'investissement responsable et des sociétés visées par nos dialogues de cette année



En tant qu'investisseurs responsables, notre objectif est d'accroître la valeur durable à long terme pour nos clients.

Nous croyons que l'une des manières les plus efficaces de poursuivre cet objectif est d'exercer nos droits en tant qu'actionnaires, en ayant recours à l'engagement auprès des sociétés et au vote par procuration pour influencer l'orientation des sociétés. Dans un esprit de collaboration, nous discutons avec les sociétés de la façon dont elles peuvent améliorer leur performance environnementale, sociale et de gouvernance pour atteindre la durabilité à long terme.

Ces activités relèvent de la *gérance*, ce que nous appelions auparavant l'actionnariat actif. Nous définissons la gérance conformément aux Principes pour l'investissement responsable : « [La gérance est] le recours à l'influence par les investisseurs institutionnels pour maximiser la valeur globale à long terme, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs, dont dépendent les rendements et les intérêts des clients et des bénéficiaires »¹.

Pour aller plus loin, nous nous tournons vers l'explication de l'*objectif* de la gérance que donne l'International Corporate Governance Network :

[...] la gérance des investisseurs facilite la promotion de normes élevées de gouvernance d'entreprise qui contribuent à la création d'une valeur durable, ce qui augmente le taux de rendement corrigé du risque à long terme des investisseurs et de leurs bénéficiaires ou clients. À l'échelle de l'investisseur, la gérance vise à préserver et à rehausser la valeur à long terme dans le cadre d'une approche d'investissement responsable. Il s'agit de placer au cœur du devoir fiduciaire les facteurs éthiques, environnementaux et sociaux, ainsi que la prise en compte des risques systémiques pertinents.

Dans un contexte plus large, la gérance améliore l'ensemble de la stabilité globale des marchés financiers et de la croissance économique; l'accent mis sur la création de valeur à long terme établit par ailleurs un lien direct avec les avantages durables pour l'économie, l'environnement et la société².

L'autre activité principale que nous menons dans le cadre de notre programme de gérance est la défense des politiques. Notre dialogue sur les politiques et les normes au Canada et à l'échelle mondiale nous permet de contribuer au changement dans l'ensemble du système. Que nous discutions avec des décideurs politiques, des organismes de réglementation, des organismes de normalisation ou des associations professionnelles, le temps et l'énergie que nous consacrons à ce domaine peuvent contribuer à relever la barre pour tous.

Notre Liste de sociétés prioritaires donne un aperçu de nos dialogues avec les entreprises prévus pour l'année, ainsi que les domaines de travail que nous ciblerons en matière de politiques. Bon nombre des thèmes, des sociétés et des initiatives politiques mentionnés ici sont inscrits à notre ordre du jour depuis de nombreuses années, voire des décennies. Comme toujours, nous avons hâte de poursuivre le travail que nos clients attendent de nous dans le cadre de notre engagement envers leur bien-être financier.

¹https://www.unpri.org/download?ac=15115.

² International Corporate Governance Network, ICGN Global Stewardship Principles, 2020, https://www.icgn.org/icgn-global-stewardship-principles (en anglais).

Table des matières

Qu'est-ce que le capital?	. 4
Synthèse des thèmes principaux	. 5
Capital social	. 6
Capital naturel	10
Carboneutralité	14
Sociétés visées	19
Activités liées aux politiques	21
Rapports sur nos progrès	24
Collaborations	27

Qu'est-ce que le capital?

Dans la finance traditionnelle, le rendement du capital est défini comme le rendement supplémentaire obtenu sur l'investissement initial en capital financier ou le coût du placement. L'investissement peut inclure l'achat d'actifs, comme de l'équipement ou des matériaux, ou l'emploi de main-d'œuvre, dans l'optique que les flux de trésorerie futurs générés procureront des rendements supérieurs à son coût. Toutefois, cette définition limitée ne tient pas compte des coûts indirects ni des facteurs externes, les risques concomitants augmentant chaque jour pour les investisseurs.

L'incapacité à évaluer adéquatement d'autres formes de capital – en particulier le capital naturel et le capital social – a engendré une accumulation des facteurs de risques systémiques pour toutes les entreprises. En tant qu'investisseurs institutionnels responsables du bien-être financier de ses clients, nous devons nous efforcer d'atténuer ces risques dans notre portefeuille avec grande urgence. Le risque le plus connu de tous est bien sûr celui des changements climatiques. Toutefois, d'autres sujets touchant la nature, comme l'exploitation des ressources et les changements d'affectation des terres, pèsent de plus en plus sur la valeur à long terme pour les investisseurs. Au chapitre du capital social, il y a des risques comme les conflits de travail, les inégalités et l'accès aux soins de santé, parmi tant d'autres.

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) définit le capital naturel comme le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (plantes, animaux, air, eau, sols, minéraux) qui se combinent pour produire un flux d'avantages pour les personnes³. De ce point de vue, il devrait être évident que le capital naturel est incroyablement précieux pour de nombreux types d'entreprises. Et pourtant, comme ces actifs corporels n'avaient eu historiquement que très peu de valeur, voire pas du tout – étant essentiellement à portée de la main, en supposant que l'on puisse s'en donner les moyens – modifier la façon de penser des entreprises à leur égard demeure un défi incroyablement imposant.

Il est peut-être plus facile de penser au capital social en

relation avec le capital humain. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) définit le capital humain comme « les connaissances, qualifications, compétences et autres qualités possédées par un individu et intéressant l'activité économique »⁴. L'élément clé de la phrase est « possédées par un individu ». L'OCDE définit le capital social comme des « réseaux ainsi que des normes, valeurs et convictions communes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux »⁵. Il s'agit des relations au sein d'un groupe ou entre des groupes.

Nous avons révisé deux de nos thèmes principaux cette année pour y inclure le mot « capital ». L'an dernier, les thèmes des droits de la personne et des inégalités constituaient des enjeux importants, mais, cette année, nous les avons regroupés sous le concept plus large du capital social, qui, pour nos besoins, comprend le capital humain. Par ailleurs, comme les perspectives de placement se concentrent sur les risques liés à la nature, nous avons modifié notre convention de désignation de ce thème, qui est passée de la biodiversité (2022) à la nature (2023), puis au capital naturel (2024).

Nous voulons accorder à ces sujets le poids qu'ils méritent en affirmant qu'ils sont des intrants essentiels à la création de valeur à long terme, en utilisant un langage et des concepts que connaissent bien notre milieu. Comme pour tout actif corporel, le capital naturel et social doivent être évalués et gérés de façon appropriée par quiconque cherche à réaliser un profit sur leur utilisation. La question est donc de savoir comment nous pouvons aider les sociétés dans notre portefeuille à faire un meilleur travail à cet égard. Pour nous, la réponse réside dans la gérance.

Cette année, nous attendons avec intérêt de discuter avec des dizaines de sociétés dans différents secteurs et de voter à des centaines d'assemblées générales annuelles. Notre objectif est d'aider les sociétés à stimuler leur potentiel de création de valeur durable à long terme en améliorant la gestion du capital naturel et social, ce qui, si elle est efficace, peut réduire le risque à long terme et procurer des occasions à nos investisseurs.

³ http://www.ipbes.net/glossary-tag/natural-capital (en anglais).⁴ Organisation pour la coopération et le développement économiques, L'investissement dans le capital humain, mai 1998. https://www.oecd-ilibrary.org/education/l-investissement-dans-le-capital-humain_9789264262898-fr. ⁵ OCDE, Du bien-être des nations : Le rôle du capital humain et social, mai 2001. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/du-bien-etre-des-nations_9789264289512-fr.

Synthèse des thèmes principaux

Capital social

Nous croyons fermement que les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits des parties prenantes. Les lois, les normes et les perspectives mondiales en matière de droits de la personne, de droits des travailleurs, de relations communautaires et de droits des Autochtones et de réconciliation avec ceux-ci renforcent l'idée que les valeurs liées à ces dimensions du capital social servent de base solide au fonctionnement de notre société - et des entreprises. Cette année, nous poursuivrons nos initiatives de longue date en matière de gérance dans les divers enjeux liés au capital social, en mettant l'accent sur les droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement, les droits numériques, le capital humain, la rémunération équitable et l'accès équitable. Parmi les sociétés concernées, notons AbbVie, JPMorgan Chase, Alphabet et Newmont.











Capital naturel

Le capital naturel est un actif mondial sur lequel toutes les entreprises comptent, dans une certaine mesure. L'éventail complexe des impacts d'une société sur la nature et/ou de ses dépendances à son égard donne lieu à des risques et à des occasions. Afin d'offrir une valeur durable à nos clients, nous continuons d'élaborer et de peaufiner notre approche pour comprendre ces risques et aider les sociétés à les gérer de facon appropriée tout en profitant des occasions qui se présentent. Nos trois principaux domaines d'intérêt sont les suivants : l'évaluation de l'impact et de la dépendance, la déforestation et l'eau. Parmi les sociétés concernées, notons Banque TD, LVMH, Amazon et Sony.







Carboneutralité

La transition énergétique poursuit son chemin cahoteux et la polarisation croissante entourant la meilleure façon de s'y attaquer est une question que nous surveillerons de près cette année. L'élection présidentielle aux États-Unis accroît l'incertitude qui règne quant à savoir si l'énergie propre, qui a gagné du terrain dans le sillage de l'adoption de l'Inflation Reduction Act (ou loi sur la réduction de l'inflation) par l'administration Biden, demeurera un thème dominant, tandis qu'au Canada, le contexte politique fait en sorte que les sociétés se questionnent sur l'orientation réglementaire. En fait, le cycle incessant de nouvelles climatiques souligne simplement l'importance de se concentrer sur les enjeux les plus importants en matière de climat et de favoriser des changements durables et résilients à long terme qui préparent les entreprises à la transition. Nos trois principaux domaines d'intérêt sont les suivants : les engagements en matière de carboneutralité et plans de transition juste, la réduction des émissions de méthane et l'exploitation minière responsable. Parmi les sociétés concernées, notons Enbridge, Vestas Wind Systems et AltaGas.









Capital social

Nous croyons fermement que les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits des parties prenantes. Les lois, les normes et les perspectives mondiales en matière de droits de la personne, de droits des travailleurs, de relations communautaires et de réconciliation avec les peuples autochtones renforcent l'idée que les valeurs liées à ces dimensions du capital social servent de base solide au fonctionnement de notre société - et des entreprises.

Les relations d'une entreprise avec ses parties prenantes sont essentielles à sa capacité de générer une valeur durable à long terme. Ces relations constituent des actifs pour une entreprise qui est véritablement déterminée à adopter une approche respectueuse des droits dans la façon dont elle mène ses activités et travaille avec d'autres entités. De même, une entreprise dont les activités et les relations d'affaires portent atteinte aux droits d'autres parties prenantes peut faire face non seulement à des risques liés à la responsabilité juridique ainsi qu'à des risques réglementaires et de réputation, mais aussi aux coûts qui y sont associés.

En 2023, les enjeux liés au capital social, comme les droits de la personne et le capital humain, figuraient en tête de l'ordre du jour des organismes de réglementation et de normalisation. Par exemple,

même si son avenir au moment de la publication du présent document est incertain, les négociations entourant la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ont suscité beaucoup d'intérêt à l'échelle mondiale. Entre-temps, l'International Sustainability Standards Board a fait de la question sociale une priorité et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont sollicité des commentaires sur la facon d'améliorer davantage les exigences en matière de communication d'information sur la diversité pour les sociétés émettrices.

Nous cherchons à faire respecter les droits des diverses parties prenantes dans notre processus de placement à l'aide des données dont nous disposons, et nous encourageons une production de rapports plus importante et une meilleure transparence pour les investisseurs et les autres parties prenantes sur les

questions sociales. Nous surveillons nos placements afin de déceler les controverses qui pourraient indiquer l'absence de processus appropriés en matière d'évaluation du risque lié aux droits de la personne ou de contrôle diligent, exposant ainsi une société à un risque de réputation. Si une société fait l'objet d'un signalement en raison de comportements préoccupants, nous pouvons demander plus de renseignements ou réclamer qu'elle prenne des mesures afin de remédier à la situation. Si nous sommes insatisfaits de la réponse d'une société, le désinvestissement est un outil que nous pouvons utiliser dans des cas extrêmes en raison de la possibilité d'un risque important de baisse de la valeur d'une société.

Cette année, nous poursuivrons nos initiatives de longue date en matière de gérance dans les divers enjeux liés au capital social. Certaines activités sont dirigées et mises en œuvre par NEI tandis que d'autres sont menées en collaboration avec d'autres investisseurs par l'intermédiaire d'organisations comme l'Interfaith Center on Corporate Responsibility, l'Investor Alliance for Human Rights, la Valuing Water Finance Initiative de Ceres, la World Benchmarking Alliance et Engagement climatique Canada. Les cing sous-thèmes ci-dessous représentent nos principaux domaines d'activité, la réconciliation avec les peuples autochtones étant un élément clé parmi tous ces thèmes, en particulier pour les sociétés qui exercent leurs activités au Canada, où le discours commence à se porter plutôt sur les occasions que sur les risques.

Risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

Objectif à long terme : Les risques liés aux droits de la personne sont cernés et atténués, les violations étant corrigées tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Nous continuerons de faire progresser ce travail dans le cadre d'une série d'engagements individuels et collaboratifs. Le manque relatif d'information cohérente et comparable publiée par les sociétés sur la facon dont elles déterminent et atténuent les enjeux liés aux droits de la personne, y réagissent et y remédient signifie qu'un engagement efficace est essentiel pour comprendre le contexte des entreprises,

afin que nous puissions mieux évaluer le risque dans nos processus décisionnels. Les recherches et les analyses que publient les fournisseurs d'indicateur de référence, comme KnowTheChain⁶, nous aident à orienter notre travail en évaluant les risques liés à la chaîne d'approvisionnement auxquels font face de nombreuses sociétés de notre portefeuille. Un exemple d'objectif propre à une société donnée qui relève de ce sous-thème est l'amélioration de la communication d'information sur la chaîne d'approvisionnement, l'audit et les processus de diligence raisonnable touchant les droits de la personne.

Les relations d'une entreprise avec ses parties prenantes sont essentielles à sa capacité de générer une valeur durable à long terme.

Droits numériques

Objectif à long terme : Les sociétés ont des systèmes robustes en place pour faire respecter leurs droits numériques et atténuer les risques.

L'évolution rapide de la technologie exige que les sociétés assurent le respect de la liberté d'expression et de la vie privée. Les discussions mondiales sur les répercussions de l'intelligence artificielle (IA) sont maintenant chose courante, car les parties prenantes formulent leurs attentes à l'égard d'une IA éthique, compte tenu du risque de biais, de discrimination et de désinformation, ainsi que d'autres préoccupations liées aux droits de la personne. Nous poursuivrons nos engagements collaboratifs par l'intermédiaire de l'Investor Alliance on Human Rights et de la World Benchmarking Alliance. Dans le cadre de l'engagement collaboratif sur l'IA de la World Benchmarking Alliance, nous chercherons à approfondir les questions comme la mise en œuvre efficace des principes sur l'IA éthique et la façon dont les études d'impact sur les droits de la personne s'appliquent aux cas d'utilisation à haut risque de l'IA.

⁶ https://knowthechain.org/benchmark/ (en anglais).

Capital humain

Objectif à long terme : Les travailleurs sont respectés ainsi que traités et payés équitablement.

Nous tenons compte des problématiques concernant les travailleurs dans les différents éléments de notre processus décisionnel de placement, y compris la façon dont nous évaluons l'admissibilité continue des sociétés aux fins de placement. Les controverses concernant le capital humain peuvent se transformer en d'importants enjeux affectant le moral des travailleurs et soulever d'importants risques juridiques et réglementaires. Toutefois, elles peuvent aussi être plus nuancées et avoir un profil plus discret, faisant graduellement augmenter les coûts ou se présentant comme des occasions manquées au fil du temps. Les enjeux liés au capital humain comprennent la santé et la sécurité, un salaire de subsistance, ainsi que la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance. L'an dernier, dans le cadre de nos efforts en matière de politiques, nous avons souligné aux organismes de réglementation la nécessité d'améliorer la communication d'information sur la diversité au Canada, et nous nous attendons à ce que ce travail se poursuive cette année lorsque des occasions se présenteront. Nous continuerons d'intégrer les enjeux liés au capital humain dans le cadre de nos engagements individuels et collaboratifs, l'un des objectifs propres aux sociétés étant qu'elles évaluent leur culture organisationnelle et en rendent compte.

Rémunération équitable

Objectif à long terme : La rémunération des cadres est raisonnable et liée à des résultats positifs non financiers.

La rémunération équitable demeure une question controversée pour de nombreux conseils d'administration. Il est généralement admis que la rémunération devrait correspondre au rendement, donc plus la rémunération est élevée, meilleur sera le rendement. Les comités de rémunération des conseils d'administration n'hésitent pas à souligner que les salaires excessifs versés à de nombreux chefs de la direction sont fondés sur le rendement et que ces derniers les méritent, par conséquent. Pourtant, nous observons bien souvent une rémunération excessive, que le cours de l'action soit positif, négatif

ou neutre. Nous pensons que la générosité actuelle des conseils d'administration est potentiellement pire qu'une simple utilisation douteuse de l'argent des actionnaires, car il existe, selon nous, d'éventuels risques de détérioration lorsqu'autant d'accent est mis sur une seule personne. Cela peut pousser à une prise de risque excessive ou démotiver le personnel, qui peut parfois gagner un salaire jusqu'à 400 fois inférieur⁷. La rémunération excessive du chef de la direction peut également avoir un impact plus général sur l'inégalité sociale – un problème qui a des répercussions systémiques. Nous poursuivrons notre travail dans ce domaine, en encourageant les sociétés à améliorer leurs cadres de rémunération au moyen d'indicateurs de rémunération verticale, tout en leur demandant de tenir compte des répercussions plus vastes d'une rémunération démesurée.

Accès équitable

Objectif à long terme : Accès équitable et inclusif aux biens et aux services.

Jusqu'à présent, nos efforts déployés dans ce sousthème se concentraient surtout sur les entreprises pharmaceutiques et de soins de santé, et en particulier sur la nécessité d'avoir un accès mondial sûr et inclusif aux médicaments. En tant qu'investisseurs dotés d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, nous portons attention aux problèmes systémiques qui ont des répercussions systémiques. Les entreprises de soins de santé dépendent de l'acceptabilité sociale pour exercer leurs activités, lesquelles pourraient être compromises lorsqu'un mandat d'accès n'est pas exécuté ou mis en œuvre efficacement. De plus, une société saine procure des avantages qui ne se limitent pas à un secteur particulier, car toutes les entreprises dépendent des travailleurs et ceux-ci doivent être en bonne santé pour travailler. Une société saine favorise également une économie productive. Ce travail de longue date qui s'inscrit dans le cadre de notre programme de gérance se poursuivra grâce à notre participation à des initiatives collaboratives comme l'Interfaith Center on Corporate Responsibility et l'initiative de collaboration avec des partenaires investisseurs de l'Access to Medicine Foundation.

⁷ Economic Policy Institute, 4 octobre 2022. http://www.epi.org/publication/ceo-pay-in-2021/ (en anglais).

Tableau 1 : Capital social – sociétés prioritaires

Société	Secteur	Sous-thème	Objectif propre à une société donnée	Catégorie d'objectif
AbbVie	Soins de santé	Accès équitable	Divulguer comment l'impact de l'exclusivité prolongée des brevets sur l'accès aux produits serait pris en compte dans la décision de déposer une demande de brevets secondaires et tertiaires.	Améliorer la divulgation
Alphabet	Services de communication	Droits numériques	Améliorer la divulgation de l'approche adoptée par la société pour mener l'étude d'impact sur les droits de la personne et répondre aux conclusions.	Améliorer la divulgation
JPMorgan Chase	Services financiers	Rémunération équitable	Améliorer le cadre de rémunération.	Créer ou améliorer une politique ou un processus
LVMH	Consommation discrétionnaire	Risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement	Améliorer la divulgation de l'information sur la chaîne d'approvisionnement, l'audit et les processus de diligence raisonnable touchant les droits de la personne.	Améliorer la divulgation
Newmont	Matériaux	Capital humain	Évaluer la culture organisationnelle et en rendre compte.	Améliorer la divulgation

Il y a souvent plus d'un sous-thème et/ou objectif pour chaque société; un seul sous-thème et objectif sont inclus dans ce tableau aux fins d'illustration. Les objectifs peuvent changer étant donné que les engagements évoluent au fil du temps. Voir la page 24 pour en savoir plus sur nos catégories d'objectifs.



Capital naturel

Le capital naturel est un actif mondial sur lequel toutes les entreprises comptent, dans une certaine mesure. L'éventail complexe des impacts d'une société sur la nature et/ou de ses dépendances à son égard donne lieu à des risques et à des occasions. Afin d'offrir une valeur durable à nos clients, nous continuons d'élaborer et de peaufiner notre approche pour comprendre ces risques et aider les sociétés à les gérer de façon appropriée, tout en profitant des occasions qui se présentent.

L'accent mis sur la nature est mondial. La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15) en 2022 a mené à la création du Cadre mondial de la biodiversité. un ensemble d'objectifs et de cibles qui incluent le rôle du secteur privé⁸. Il y a eu également des développements en matière de législation régionale, comme l'*Environment Act*⁹ (loi sur l'environnement) du Royaume-Uni, le règlement sur la déforestation de l'Union européenne¹⁰ et la Forest Act (loi sur la forêt), un projet de loi déposé aux États-Unis¹¹.

Ces développements en matière de politique et de réglementation s'accompagnent d'attentes plus élevées de la part des organismes de normalisation.

Par exemple, en 2023, la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) a publié son cadre pour orienter la déclaration volontaire¹², et le Science Based Targets Network¹³ a publié les premières cibles liées à la nature. Des développements en matière de réglementation et de déclaration volontaire sont en cours; les sociétés qui ne s'y conforment pas pourraient faire l'objet de mesures d'application et subir une atteinte à la réputation. Plus concrètement, elles pourraient faire face à des perturbations de l'approvisionnement si, par exemple, une société n'a pas un approvisionnement en eau fiable lorsque l'eau est un intrant de production nécessaire. Les sociétés pourraient perdre leur avantage concurrentiel à

http://www.cbd.int/article/cop15-cbd-press-release-final-19dec2022 (en anglais). https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2021/30/contents/enacted (en anglais). 10 http://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/requlation-deforestation-free-products en (en anglais). 11 http://www.congress.gov/bitl/117th-congress/ senate-bill/2950 (en anglais). 12 http://tnfd.global/recommendations-of-the-tnfd (en anglais). 13 https://sciencebasedtargetsnetwork.org/how-it-works/the-first-sciencebased-targets-for-nature/ (en anglais).

mesure que les consommateurs prennent davantage conscience de l'impact écologique de leurs décisions d'achat

Nous avons communiqué de facon proactive avec les sociétés au sujet des risques liés à la nature et des facteurs de perte de la nature, comme la déforestation. En 2023, nous avons mené des engagements individuels et participé à des engagements collaboratifs par l'intermédiaire de groupes comme la Finance Sector Deforestation Action, la Valuing Water Finance Initiative de Ceres et Engagement climatique Canada.

Nous tenons à souligner que le capital naturel ne doit pas être envisagé en vase clos. Les enjeux sont étroitement liés aux changements climatiques et aux questions sociales, comme les droits de la personne et les droits des Autochtones et la réconciliation avec ceux-ci, et nous nous efforçons d'intégrer ces interconnexions dans nos activités de gérance.

Comme tous les investisseurs, nous faisons face à des lacunes dans les données disponibles qui limitent la qualité et la possibilité de comparer l'information provenant des sociétés sur cette question, mais cela ne peut pas nous empêcher de progresser. À l'aide d'une plateforme de données appelée ENCORE, nous évaluons l'impact des secteurs de notre portefeuille sur la nature et leur dépendance à l'égard de celle-ci. Nous avons élaboré un cadre interne qui précise nos attentes en constante évolution à l'égard des sociétés dont les impacts sur la nature et les dépendances à l'égard de celle-ci sont les plus importants. Cela nous permettra d'approfondir notre prise en compte de la nature dans notre processus décisionnel de placement et de mieux identifier les sociétés de notre

portefeuille présentant les occasions et les risques les plus importants. L'engagement est particulièrement utile pour connaître le contexte propre à une société donnée, surtout compte tenu des limites liées aux données. Nous intégrons également d'autres facteurs liés à la nature, en particulier la déforestation, dans nos lignes directrices en matière de vote par procuration et dans notre programme d'évaluation visant à déterminer l'admissibilité à des fins de placement.

Dans notre cas, le thème du capital naturel englobe trois sous-thèmes cette année, mais cela ne nous empêche pas pour autant d'examiner d'autres sujets. Ces sous-thèmes reflètent les domaines prioritaires de NEI et s'appuient sur nos travaux antérieurs. Nous tenons à souligner que le capital naturel ne doit pas être envisagé en vase clos. Les enjeux sont étroitement liés aux changements climatiques et aux questions sociales, comme les droits de la personne et les droits des Autochtones et la réconciliation avec ceux-ci, et nous nous efforcons d'intégrer ces interconnexions dans nos activités de gérance.

Évaluation de l'impact et de la dépendance

Objectif à long terme : Les sociétés font preuve de transparence à l'égard de leurs impacts sur la nature et/ou de leur dépendance à l'égard de celle-ci.

Les sociétés ont grandement besoin d'effectuer des évaluations de l'impact et de la dépendance, et de communiquer les conclusions. Elles doivent se demander la facon dont elles ont un impact sur la nature et comment elles en dépendent. Parmi les exemples d'impacts négatifs sur la nature, mentionnons la pollution causée par les résidus miniers et l'abattage des arbres anciens et des forêts primaires, ce qui libère dans l'atmosphère le dioxyde de carbone stocké par les arbres.

Parmi les exemples de dépendances, mentionnons celles à l'égard des services de pollinisation; de la bonne qualité du sol pour l'agriculture et la transformation des produits alimentaires; de l'eau comme intrant pour divers procédés de fabrication dans de nombreux secteurs, y compris l'alimentation, la technologie, la production d'énergie et la mode;

ainsi que de toutes les facons dont la nature contribue à la régulation du climat et à la protection contre les tempêtes, les inondations et les feux de forêt.

Il est essentiel que nous comprenions comment les sociétés déterminent leurs propres impacts et dépendances afin que nous puissions évaluer les occasions et les risques liés à la nature dans notre portefeuille. La divulgation de l'information sur ces aspects n'en est qu'à ses débuts, même si les directives sur la déclaration que la TNFD a publiées constituent un point de départ important. En quise d'information normalisée, nos objectifs d'engagement continueront d'intégrer les questions relatives aux approches des sociétés quant à leurs évaluations, et lorsque des évaluations ont été réalisées, nous encouragerons leur communication. Nous savons qu'il y aura des défis à relever à mesure que les sociétés se lanceront dans ce processus. Nous croyons qu'il est important d'encourager la réalisation de progrès notables et d'aider les sociétés à comprendre le types de renseignements qui sont les plus utiles pour les investisseurs.

Déforestation

Objectif à long terme : Éliminer la déforestation liée aux produits de base et la conversion des écosystèmes naturels.

Les changements d'affectation des terres qui entraînent la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels ont de graves impacts négatifs, nuisant à la capacité de la nature de générer les avantages sur lesquels nous comptons et aux initiatives de réduction des émissions. Certains processus de production associés aux activités d'une entreprise ou de sa chaîne de valeur comportent un risque élevé de déforestation. Les sociétés œuvrant dans le secteur agricole, par exemple, peuvent être responsables de la perte de biodiversité due au changement d'affectation des terres, ce qui peut, à terme, entraîner une réduction des rendements des cultures et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Cette année, nous continuerons de concentrer nos efforts de lutte contre la déforestation au sein du secteur agricole, principalement grâce à notre participation à l'initiative Finance Sector Deforestation Action, ce qui implique un engagement collaboratif. Dans le cadre de cette initiative, NEI a pris l'engagement de déployer tous les efforts possibles pour éliminer les sources de déforestation liée aux produits de base dans son portefeuille d'ici 2025, en mettant l'accent sur l'huile de palme, le soja, le bœuf et les pâtes et papiers.

Eau

Objectif à long terme : Un approvisionnement durable en eau pour la société et les entreprises.

La gestion de l'eau constitue un risque financier évident et important. Pour ne donner qu'un exemple, dans les processus de production de technologie où l'eau est un intrant essentiel, comme dans la fabrication de semi-conducteurs et la climatisation des centres de données, un approvisionnement en eau instable peut perturber les activités. De plus, la façon dont une entreprise utilise bien ou mal les sources d'eau peut avoir un impact sur sa relation avec bon nombre des parties prenantes et des détenteurs de droit, comme les peuples autochtones et les collectivités locales. Bien que l'eau ait été au cœur de certains engagements depuis des années, nous croyons qu'il est important, dans le cadre de l'approfondissement de nos efforts liés à la nature, de souligner nos efforts à l'égard de cette ressource limitée.

Notre participation à la Valuing Water Finance Initiative de Ceres a été au cœur de notre travail. L'an dernier. dans le cadre de cette initiative, nous avons mené un engagement collaboratif auprès de Sony. Nous continuerons de mettre ces efforts à profit en 2024 dans les secteurs des technologies de l'information et des services de communication, en tant que coresponsable d'un nouvel engagement collaboratif auprès d'Amazon. Nous rehausserons les attentes à l'égard de l'utilisation durable de l'eau, de la nécessité d'éliminer la pollution et d'une surveillance adéquate de ces enjeux et de leurs répercussions sociétales et sur les droits de la personne.

Tableau 2 : Capital naturel – sociétés prioritaires

Société	Secteur	Sous-thème	Objectif propre à une société donnée	Catégorie d'objectif
La Banque Toronto- Dominion	Services financiers	Déforestation	Évaluer et divulguer les risques de déforestation liés aux opérations de financement.	Améliorer la divulgation
Amazon	Consommation discrétionnaire	Eau	Effectuer une évaluation des risques liés à l'eau dans la chaîne d'approvisionnement.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique
DSM-Firmenich	Biens de consommation de base	Évaluation de l'impact et de la dépendance	Divulguer les impacts sur la nature et les dépendances à son égard.	Améliorer la divulgation

Il y a souvent plus d'un sous-thème et/ou objectif pour chaque société; un seul sous-thème et objectif sont inclus dans ce tableau aux fins d'illustration. Les objectifs peuvent changer étant donné que les engagements évoluent au fil du temps. Voir la page 24 pour en savoir plus sur nos catégories d'objectifs.



Carboneutralité

La transition énergétique poursuit son chemin cahoteux et la polarisation croissante entourant la meilleure façon de s'y attaquer est une question que nous continuerons de surveiller cette année.

L'élection présidentielle aux États-Unis accroît l'incertitude qui règne quant à savoir si l'énergie propre, qui a gagné du terrain dans le sillage de l'adoption de l'Inflation Reduction Act (ou loi sur la réduction de l'inflation) par l'administration Biden, demeurera un thème dominant, tandis qu'au Canada, le contexte politique fait en sorte que les sociétés se questionnent sur l'orientation réglementaire.

En 2023, l'Agence internationale de l'énergie, dans ses Perspectives énergétiques mondiales, a fait des prévisions surprenantes selon lesquelles, même dans son scénario de base, la demande en combustibles fossiles (et donc les émissions qui y sont associées) atteindra un sommet d'ici 203014. La déclaration finale de la COP28¹⁵ contenait pour la première fois un énoncé explicite selon lequel le monde aura besoin d'opérer une sortie des combustibles fossiles pour avoir une chance d'atteindre ses cibles climatiques. Les organismes de réglementation semblent avoir

accepté l'importance financière claire des changements climatiques et, dans un certain nombre de pays, dont le Canada, sont sur le point d'exiger la communication de l'information relative aux changements climatiques. Tout cela pendant que plusieurs grandes sociétés pétrolières et gazières semblaient revenir sur leur stratégie de transition et que les investisseurs de certains marchés s'affirmaient moins à l'égard de leurs propres ambitions climatiques. Le débat sur le climat oppose donc de nombreux points de vue divergents à l'heure actuelle et la situation en 2024 est précaire.

En fait, le cycle incessant de nouvelles climatiques souligne simplement l'importance de se concentrer sur les enjeux les plus importants en matière de climat et de favoriser des changements durables et résilients à long terme qui préparent les entreprises à la transition juste. C'est pourquoi ce thème demeure crucial dans de nombreux secteurs.

¹⁴ Agence internationale de l'énergie, World Energy Outlook 2023, Résumé, https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023/executive-summary?language=fr.

¹⁵ http://www.cop28.com/en/joint-statement-on-climate-nature (en anglais).

Dans le cadre de notre engagement à l'égard de l'initiative Net Zero Asset Managers, nous mettons à profit le cadre d'alignement¹⁶ que nous avons élaboré l'an dernier pour déterminer nos priorités en matière d'engagement, dans le but d'accroître le nombre de sociétés à forte émission qui s'alignent sur une trajectoire de carboneutralité. Notre cadre classe les sociétés en fonction de trois piliers qui, selon nous, sont nécessaires à des fins de carboneutralité : une réduction des émissions, des cibles de réduction ambitieuses et de solides systèmes de gestion et de production de rapports. Nous continuerons de faire état de nos progrès par rapport à nos cibles de carboneutralité dans notre rapport sur le climat. 17

Engagements en matière de carboneutralité et plans de transition juste

Objectif à long terme : La stratégie de l'entreprise, les dépenses en immobilisations, les cibles de réduction des émissions et le rendement sont alignés sur une trajectoire de carboneutralité.

L'importance relative claire de la transition énergétique – qu'il s'agisse des risques liés à une réglementation de plus en plus stricte, de l'évolution des tendances de la demande ou des possibilités offertes par un marché de solutions sobres en carbone en rapide expansion – permet aux investisseurs de faire la part des choses lors des engagements auprès des sociétés à ce sujet. La trajectoire continue de pointer vers une seule perspective viable : la carboneutralité.

En 2024, nous continuerons d'approfondir le dialogue avec les entreprises sur l'établissement de cibles ambitieuses, l'élaboration de plans de transition stratégiques et l'alignement des dépenses en immobilisations sur les cibles climatiques. Même si les manchettes laissent entrevoir des obstacles à la réalisation de progrès dans le domaine du climat, en concentrant nos engagements sur les aspects importants des occasions et des risques liés au climat, nous constatons que des discussions de plus

en plus approfondies et des engagements substantiels découlent de l'alignement des stratégies d'entreprise sur la trajectoire de carboneutralité. Ces dialogues font également apparaître des obstacles majeurs à surmonter et mettent en lumière certaines différences frappantes d'opinions, comme dans le cas de la courbe de la demande prévue pour différentes formes d'énergie. Ce sont des conversations difficiles à avoir, mais nécessaires.

Nous continuerons à jouer un rôle de premier plan dans le cadre des collaborations avec les investisseurs sur l'objectif d'alignement, comme nous le faisons à titre de coresponsable de plusieurs engagements par l'intermédiaire de Climate Action 100+ et d'Engagement climatique Canada. L'alignement général des investisseurs sur ce sujet est un puissant facteur de motivation pour les sociétés, et nous continuerons d'appuyer et de recourir à cette stratégie.

La réconciliation avec les peuples autochtones est à l'avant-plan lorsque nous pensons à une transition juste, et les sociétés qui exercent leurs activités dans des industries d'extraction de ressources sont les mieux placées pour saisir les occasions que la transition énergétique peut apporter aux communautés autochtones. Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause jouera un rôle de premier plan dans la détermination de l'utilisation durable des minéraux de transition, comme le cuivre, le nickel et le lithium, et dans l'expansion des projets d'énergie renouvelable. Les entreprises qui incluent des communautés autochtones comme partenaires profiteront le plus de ces occasions. Parallèlement, les projets énergétiques traditionnels continueront d'être une source importante de revenus pour de nombreuses communautés autochtones. Il est donc plus important que jamais de veiller à ce que ces communautés bénéficient des projets existants tout en planifiant les projets de transitions futures.

¹⁶ https://www.placementsnei.com/content/dam/nei/docs/fr/responsible-investing/reports/Whitepaper%20-%20A%20portfolio%20in%20transition%20FR.pdf. 17 Consultez notre plus récent rapport sur le climat : https://www.neiinvestments.com/content/dam/nei/docs/fr/responsible-investing/reports/Climate%20strategy%20report%202023%20FR.pdf.

Réduction des émissions de méthane

Objectif à long terme : Les émissions de méthane sont près de zéro, ce qui est conforme aux cibles en matière de méthane du Global Methane Pledge et du Canada

À court terme, l'effet de réchauffement exceptionnel du méthane par rapport au dioxyde de carbone (plus de 80 fois plus puissant sur une période de 20 ans)¹⁸ signifie que des réductions substantielles des émissions de méthane nous donnent plus de temps pour nous attaquer à certains des problèmes les plus difficiles liés à la réduction des émissions de CO₂. La réduction des émissions mondiales de méthane est de plus en plus reconnue comme une priorité essentielle à court terme – plus de 100 pays (dont le Canada) ont signé le Global Methane Pledge, s'engageant à réduire les émissions de méthane de 30 % d'ici 2030¹⁹. Pour atteindre ces réductions, le Canada et les États-Unis imposent des cibles sectorielles qui s'accompagnent d'une réglementation de plus en plus stricte. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les trois principales sources d'émissions de méthane provenant de l'activité humaine sont l'industrie pétrolière et gazière, l'industrie agricole et l'industrie de la gestion des déchets²⁰.

La réduction des émissions de méthane n'est pas seulement rentable (puisque le méthane capté peut être vendu ou utilisé), mais c'est un domaine dans lequel l'industrie pétrolière et gazière excelle déjà. Les grandes innovations technologiques ne sont pas nécessaires pour mettre les choses sur pied, même si l'innovation continue de réduire les coûts, ce qui rend les projets de réduction des émissions de méthane encore plus intéressants. Nos engagements de 2024 continueront de mettre l'accent sur la rentabilité des activités de réduction des émissions de méthane pour les sociétés pétrolières et gazières, et feront également suite à nos engagements auprès de l'industrie de la gestion des déchets sur les occasions d'affaires stratégiques liées aux projets de captage du méthane.

Mais le grand point d'interrogation au sujet de cette bonne nouvelle est l'incertitude importante entourant notre compréhension et la quantification des

émissions de méthane, en particulier concernant l'industrie pétrolière et gazière. Les technologies de mesure directe, comme les détecteurs manuels de méthane et les avions équipés d'appareils de détection de méthane, ont considérablement évolué et sont maintenant en mesure de fournir des mesures précises. Les études sur le terrain réalisées à l'aide de ces techniques montrent constamment que les estimations par l'industrie de ses émissions de méthane sont nettement inférieures aux émissions réelles²¹. Il s'agit là d'un problème du point de vue du réchauffement de la planète, mais plus concrètement, il s'agit d'un risque important pour les sociétés qui tentent de réduire leurs émissions, car cela signifie qu'elles pourraient ne pas déployer leur capital de la manière la plus efficace possible.

En 2024, nous continuerons d'approfondir le dialogue avec les entreprises sur l'établissement de cibles ambitieuses. l'élaboration de plans de transition stratégiques et l'alignement des dépenses en immobilisations sur les cibles climatiques.

Nous continuerons d'exercer des pressions sur les sociétés pour qu'elles améliorent leurs mesures et leur gestion des émissions de méthane, en particulier en leur demandant de s'aligner sur l'initiative Oil & Gas Methane Partnership (OGMP) 2.0²², une collaboration entre les Nations Unies, la société civile et l'industrie qui met l'accent sur les meilleures pratiques en matière de mesure et de gestion du méthane. Les sociétés qui adhèrent à l'initiative OGMP 2.0 s'engagent à faire leur possible pour utiliser des technologies de mesure directe afin de répertorier précisément le méthane et d'atteindre d'ambitieux objectifs de réduction. Nous avons communiqué avec chacune des sociétés pétrolières et gazières canadiennes en

¹⁸ https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/les-emissions-de-methane-sont-lorigine-du-changement-climatique-voici 19 http://www.globalmethanepledge.org/ resources/global-methane-pledge (en anglais). ²⁰ Agence internationale de l'énergie, Methane and Climate Change. http://www.iea.org/reports/methane-tracker-2021/ methane-and-climate-change (en anglais). 21 B.M. Conrad, D. R. Tyner, H.Z. Li et coll. A measurement-based upstream oil and gas methane inventory for Alberta, Canada reveals higher emissions and different sources than official estimates. Commun Earth Environ 4, 416 (2023). http://doi.org/10.1038/s43247-023-01081-0 (en anglais). ²² http://ogmpartnership.com/ (en anglais).

portefeuille à ce sujet en 2023, et nous avons l'intention d'effectuer un suivi ciblé en 2024 afin d'accroître le nombre de membres au Canada

Exploitation minière responsable

Objectif à long terme : La majorité des activités minières mondiales respecte les normes en matière d'exploitation minière responsable.

Pour que la société puisse assurer la transition vers un système énergétique à faibles émissions de carbone, nous devrons très rapidement intensifier le déploiement de diverses technologies à faibles émissions de carbone, en construisant des parcs solaires et éoliens et en procédant au transfert de nos systèmes de transport et de chauffage vers des véhicules électriques et des pompes à chaleur. Toutes ces technologies nécessitent d'importantes quantités de minéraux, comme le cuivre, le lithium et le nickel, et l'Agence internationale de l'énergie estime que l'atteinte de nos objectifs de carboneutralité entraînera une hausse de plus de 500 % de la demande en minéraux de transition²³. Même avec une expansion rapide des modèles d'affaires circulaires (p. ex., le recyclage et la réutilisation), il est clair que le besoin pour l'exploitation minière se fera sentir, et pas qu'un peu.

La façon de mener ces activités d'exploitation minière compte, car les travaux d'exploitation minière peuvent souvent être associés à des impacts environnementaux spectaculaires, à des violations des droits de la personne et à des conflits avec les communautés autochtones, entre autres. L'incapacité de gérer efficacement ces impacts entraînera inévitablement des conflits, ce qui pourrait ensuite retarder ou carrément faire dérailler des projets miniers. Ce serait un obstacle considérable sur la voie

vers une transition énergétique juste. Pour les investisseurs et les sociétés qui misent sur la croissance soutenue des technologies à faibles émissions de carbone, cela représente un risque important dans la chaîne d'approvisionnement. Pour les sociétés minières, les risques sont encore plus arands.

De plus en plus, les utilisateurs en aval de matériaux miniers se méfient de ces impacts environnementaux et sociaux cachés dans leur chaîne d'approvisionnement et s'attendent à ce que l'industrie minière prouve qu'elle exerce ses activités de façon responsable. L'adoption de pratiques d'exploitation minière responsables sera une priorité pour nous en 2024.

Notre soutien continu à l'Initiative for Responsible Mining Assurance²⁴, une norme vérifiée par plusieurs tiers qui fixe les critères les plus stricts à l'égard de la performance des mines, sera essentiel à la réalisation de notre objectif à long terme. De plus en plus, la société civile, les collectivités touchées par l'exploitation minière et même les gouvernements considèrent cette norme comme la seule norme crédible qui répond à leurs principales préoccupations ²⁵. Par conséguent, nous considérons qu'il s'agit d'un outil d'atténuation clé pour les sociétés minières qui veillent à s'assurer de conserver leur permis social d'exploitation et, surtout, une demande critique des utilisateurs en aval de minéraux de transition qui cherchent à réduire les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement et à éviter les risques d'atteinte à la réputation qui découlent de leur association aux pires impacts liés à l'exploitation minière.

²³ Agence internationale de l'énergie, World Energy Outlook 2023. https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023?language=fr. ²⁴Jamie Bonham, chef de la gérance de NEI, est membre du conseil d'administration. http://responsiblemining.net/ (en anglais). 25 https://responsiblemining.net/wp-content/uploads/2024/02/Recognition-of-IRMA.pdf (en anglais).

Tableau 3 : Carboneutralité – sociétés prioritaires

Société	Secteur	Sous-thème	Objectif propre à une société donnée	Catégorie d'objectif
Enbridge	Énergie	Réduction des émissions de méthane	Améliorer la mesure et la surveillance des émissions de méthane.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique
Vestas Wind Systems	Industrie	Exploitation minière responsable	S'engager à respecter les normes d'approvisionnement responsables pour les matériaux extraits.	Créer ou améliorer une politique ou une pratique
AltaGas	Services publics	Engagements en matière de carboneutralité et plans de transition juste	Améliorer la divulgation des pratiques de lobbying lié au climat.	Améliorer la divulgation

Il y a souvent plus d'un sous-thème et/ou objectif pour chaque société; un seul sous-thème et objectif sont inclus dans ce tableau aux fins d'illustration. Les objectifs peuvent changer étant donné que les engagements évoluent au fil du temps. Voir la page 24 pour en savoir plus sur nos catégories d'objectifs.

Sociétés visées

Les sociétés ci-après représentent la liste initiale de nos activités d'engagement de 2024. En règle générale, grâce à ce travail d'engagement et à nos évaluations et analyses continues des placements, nous discuterons avec d'autres sociétés au sujet de ces questions et d'autres enjeux au fil de l'année. Les sociétés sont sélectionnées en fonction de plusieurs critères, y compris leur lien avec les thèmes relevés, notre exposition au sein de nos portefeuilles de placement et l'importance relative des risques concernés. En ce qui a trait à leur rendement non financier, les sociétés peuvent être en avance par rapport à des sociétés comparables, elles peuvent accuser un retard par rapport à celles-ci ou elles peuvent être au milieu du peloton.

Services de communication

Alphabet Meta Platforms Tencent Holdings

Consommation discrétionnaire

Amazon Canadian Tire Vêtements de Sport Gildan LVMH Magna International Sony

Biens de consommation de base

DSM-Firmenich Les Compagnies Loblaw Metro

Énergie

Canadian Natural Resources Enbridge Suncor Énergie

Services financiers

Bank Central Asia Banque CIBC JPMorgan Chase Banque Scotia La Banque Toronto-Dominion

Soins de santé

AbbVie Roche UnitedHealth Group

Industrie

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada GFL Environmental Mullen Group Vestas Wind Systems

Technologies de l'information

Apple CGI Microsoft

Matériaux

Mines Agnico Eagle Newmont Ressources Teck

Services publics

AltaGas NextEra Energy

Sociétés détenues par fonds

Ce tableau indique le nombre de sociétés visées que nous prévoyons mobiliser par fonds ainsi que les actifs sous gestion (ASG) attribuables à ces sociétés en date du 31 janvier 2024. Le nombre de sociétés dépasse les 35 qui figurent dans la liste à la page 19 en raison de la réplication des placements entre fonds. Les placements peuvent changer sans préavis.

Nom du fonds	Nombre de sociétés	ASG du fonds (%)	
Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI	16	21,4 %	
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	18	29,9 %	
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	13	34,6 %	
Mandat NEI actions mondiales	13	20,9 %	
Fonds de dividendes canadiens NEI	12	25,6 %	
Fonds d'actions canadiennes NEI	12	20,4 %	
Fonds d'actions américaines ER NEI	9	29,5 %	
Mandat NEI actions canadiennes	6	24,0 %	
Fonds de valeur mondial NEI	6	23,0 %	
Fonds d'actions mondiales ER NEI	6	15,9 %	
Fonds de dividendes mondial ER NEI	5	3,9 %	
Fonds de croissance mondiale NEI			
Fonds des marchés émergents NEI			
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI			
Fonds d'actions internationales ER NEI			
Fonds leaders en environnement NEI	Moins de 5 par fonds		
Fonds de dividendes américains NEI			
Fonds d'infrastructure propre NEI			
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI			

Total des ASG en actions de NEI représentés

17,9 %

Activités liées aux politiques

Notre travail de promotion des politiques et des normes appuie notre thèse de placement selon laquelle les sociétés qui intègrent les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance seront de meilleurs placements à long terme.

Nous nous efforcons de créer un contexte de placement plus large qui reconnaît la grande importance du capital naturel et du capital social, aide les sociétés à mesurer et à gérer ces capitaux. récompense les sociétés qui le font efficacement et aide les investisseurs à les intégrer à leurs processus de placement. Notre travail sur les politiques et les normes est un aspect clé de notre programme de gérance qui complète nos activités d'engagement visant à obtenir de meilleurs résultats financiers et non financiers.

Nous nous attendons à ce que l'élan mondial en faveur d'un cadre réglementaire plus solide se poursuive et place graduellement le capital naturel et le capital social au même niveau que le capital financier. Les enjeux liés au capital humain, aux droits des Autochtones, à la biodiversité et à la carboneutralité (entre autres) commencent peu à peu à se retrouver dans les cadres et les lois à l'échelle nationale et internationale, et il y aura certains développements importants à cet égard en 2024.

Communication de l'information relative aux changements climatiques

En ce qui concerne l'adoption à l'échelle mondiale des normes de présentation de l'information obligatoire liée au climat par les entreprises, un énorme pas en avant a été fait en 2023 avec la publication de la norme IFRS S2 Informations à fournir en lien avec les changements climatiques de l'International Sustainability Standards Board²⁶. La publication de la norme fournit un modèle commun permettant aux organismes de réglementation des valeurs mobilières d'adopter des indicateurs quantifiables et

comparables liés aux changements climatiques. L'Organisation internationale des commissions de valeurs a par la suite adopté la norme, ce qui prépare le terrain pour une adoption mondiale. Au Canada, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières n'ont pas encore annoncé leur cadre final pour la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques. Toutefois, elles ont indiqué qu'elles s'aligneront sur les recommandations du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité²⁷. dont le mandat est d'élaborer des recommandations propres au Canada fondées sur la norme internationale. La branche canadienne publiera ses recommandations finales au printemps 2024 aux fins de commentaires, et nous formulerons des commentaires sur ces recommandations et encouragerons leur adoption rapide par les organismes de réglementation nationaux.

Transition énergétique

En 2024, des développements clés qui pourraient avoir un impact profond sur le secteur de l'énergie sont attendus. L'industrie pétrolière et gazière se trouve à la croisée des chemins, étant tiraillée de toutes parts par les organismes de réglementation et de normalisation qui veulent désespérément leur faire garder à l'esprit les cibles nationales en matière de changements climatiques tout en cherchant à fournir une production énergétique essentielle pour répondre à la demande croissante. Nous surveillerons l'évolution des choses au Canada et aux États-Unis, où plusieurs politiques importantes feront l'objet de consultations finales avant leur finalisation. Le méthane constituera un thème commun et les deux pays publieront des règles fédérales régissant la

https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/publications/pdf-standards-issb/french/2023/issued/part-a/fr-issb-2023-a-ifrs-s2-climate-related-disclosures.pdf?bypass=on.

²⁷ La vice-présidente et chef de l'investissement responsable de NEI, Adelaide Chiu, siège au conseil d'administration du CCNID. https://www.frascanada.ca/fr/ccnid.

réduction des émissions de méthane afin d'atteindre des cibles ambitieuses de réduction. Nos commentaires portant sur ces propositions souligneront l'importance de veiller à ce que la réglementation comble les lacunes actuelles en matière de mesure des émissions de méthane, tout en incitant l'affectation des capitaux à d'importantes occasions de réduction des émissions.

Notre travail sur les politiques et les normes est un aspect clé de notre programme de gérance qui complète nos activités d'engagement visant à obtenir de meilleurs résultats financiers et non financiers.

Nous suivrons d'autres développements importants en matière de politique, notamment le plafond définitif sur les émissions dans l'industrie pétrolière et gazière et la mise à jour du Règlement sur l'électricité propre²⁸, qui aborderont tous deux les principaux aspects de la stratégie de carboneutralité du Canada. Nous espérons également que la taxonomie de la finance verte et de transition proposée par le Conseil d'action en matière de finance durable²⁹ se rapprochera de sa concrétisation, ce qui fournira aux investisseurs et aux institutions financières un cadre pour fournir des solutions de financement novatrices.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Le projet de réconciliation en est un à long terme, et le thème de la réconciliation touche de nombreux aspects de notre travail sur les politiques et les normes. Les discussions sur les politiques et les normes qui portent sur la carboneutralité, la diligence raisonnable relative aux droits de la personne ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion comportent toutes des éléments pertinents en vue du respect et de la protection des droits des

Autochtones. Par exemple, notre travail avec le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité et l'indice de référence d'Engagement climatique Canada consistait à mieux faire connaître les droits des Autochtones, car la pertinence des droits et des perspectives des Autochtones est souvent négligée dans les cadres internationaux.

D'autres occasions seront plus ciblées en 2024, comme les développements en cours concernant la mise en application des lois fédérales et provinciales en matière d'alignement sur les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones³⁰. Alors que le Canada et ses provinces cherchent à créer une industrie des minéraux de transition, l'alignement sur cette stratégie et l'engagement envers ces principes seront d'une importance capitale.

Divulgation liée aux droits de la personne

La diligence raisonnable relative aux droits de la personne et la communication de l'information sur les risques liés aux droits de la personne ont été au cœur des développements législatifs régionaux. L'adoption du projet de loi S-211 au Canada en 2023 – la *Loi sur l'esclavage moderne*³¹, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024 – fera en sorte que les sociétés visées devront respecter des obligations en matière d'informations à communiquer quant à la facon dont elles cherchent à prévenir et à réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans la production de biens importés au Canada. Les sociétés visées au Canada sont maintenant tenues de respecter ces obligations de déclaration avant la date limite du 31 mai 2024. Nous avons hâte de voir comment les sociétés assureront la conformité à cette nouvelle exigence.

Parmi les autres développements régionaux, mentionnons les négociations en cours au sein de l'Union européenne entourant la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité³². Même si nous n'avons pas encore vu ce que la directive définitive pourrait comporter, jusqu'à présent, les perspectives des États membres ont été variées. Il est proposé qu'il ne s'agisse pas seulement d'une

²⁸ https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/reglement-electricite-propre.html. ²⁹ https://www.canada.ca/fr/ ministere-finances/programmes/politique-secteur-financier/finance-durable/conseil-daction-en-matiere-de-finance-durable/rapport-feuille-route-taxonomie.html. 30 https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf. 31 https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/s-211. 32 https://commission.europa.eu/business-economy-euro/doing-business-eu/corporate-sustainability-due-diligence en (en anglais).

obligation de déclaration, car cela exigerait que les sociétés mondiales visées respectent les obligations en matière de diligence raisonnable relative aux droits de la personne. Dans le cadre de nos responsabilités en matière de respect des droits de la personne, nous avons milité pour que les entreprises mettent en place des processus de diligence raisonnable touchant les droits de la personne et nous avons bon espoir que cette directive, si elle devait être conclue, permettra de normaliser les attentes à l'égard de la facon dont les sociétés et les investisseurs font preuve de diligence raisonnable relative aux droits de la personne et en rendent compte.

Sans surprise, nous nous attendons à ce que le discours sur l'intelligence artificielle (IA) se poursuive jusqu'en 2024 et au-delà. Au Canada, nous surveillons tout élément nouveau relatif au projet de loi C-27, la Loi sur *l'intelligence artificielle et les données*³³, que les parties prenantes ont critiqués pour de nombreuses raisons, y compris en raison des préoccupations selon lesquelles le projet de loi n'établit pas des attentes différentes dans les cas d'utilisation de l'IA qui présentent des risques élevés et faibles et ne va pas assez loin pour atténuer le risque lié aux droits de la personne associé à l'IA. Ce sont des préoccupations auxquelles les investisseurs doivent réfléchir. À ce jour, nos efforts de gérance visant l'IA se sont concentrés sur la façon dont les entreprises déploient et utilisent les systèmes d'IA de facon éthique et sur la façon dont elles atténuent les risques liés aux droits de la personne. Nous surveillerons également tout élément nouveau au sein de l'UE, car un accord provisoire a été conclu au sujet de la loi sur l'IA de l'UE³⁴. La prochaine étape sera l'adoption de la proposition par le Parlement européen et le Conseil européen avant de prendre force de loi.

Divulgation sur la diversité

Nous estimons que les investisseurs n'ont toujours pas le niveau optimal d'information normalisée sur les enjeux liés au capital humain pour répondre à nos besoins. Nous avons continué de souligner la nécessité de renforcer la divulgation de l'information sur cet enjeu et les enjeux sociaux en général dans nos commentaires à la consultation de l'International Sustainability Standards Board sur les priorités proposées. Nous avons tiré parti d'autres occasions de souligner la nécessité d'améliorer plus particulièrement la

divulgation de l'information sur la diversité, et nous avons collaboré avec d'autres investisseurs pour étoffer nos demandes d'accès à cette information.

Nous avons été heureux de voir qu'en 2023, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont lancé une consultation publique visant à recueillir des commentaires sur deux approches proposées pour améliorer la divulgation d'information relative à la diversité pour les émetteurs canadiens. Nous avons participé à la consultation ainsi qu'à une table ronde organisée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour discuter des deux approches. En général, nous sommes en faveur d'exigences plus normalisées et plus uniformes en matière de rapports sur la diversité et nous croyons que ces renseignements sont importants pour éclairer nos processus de décisions de placement. Nous avons exprimé notre appui à l'égard de cet enjeu afin qu'il demeure une priorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en 2024 et nous surveillerons les activités de suivi découlant de la consultation.

Rapports liés à la nature

Les attentes d'établissement de normes et de politiques mondiales à l'égard de la nature ont également contribué à définir les attentes des investisseurs. La finalisation du Cadre mondial de la biodiversité, qui a eu lieu à la COP15 en 2022, a ouvert la voie à des développements importants en matière de rapports liés à la nature. Comme nous l'avons mentionné, nous avons trouvé encourageant la publication de la version définitive du cadre du TNFD, qui vise à faciliter la divulgation volontaire de l'information par les entreprises. Nous avons bon espoir que le cadre du TNFD, appuyé par les directives du Science Based Targets Network, permettra aux sociétés de produire des rapports de meilleure qualité et d'une plus grande utilité. Nous surveillerons la situation pour connaître les réflexions et les commentaires qui seront formulés lorsque les entités commenceront à publier des rapports conformément au cadre du TNFD. Nous portons également attention à la facon dont ces développements peuvent aider à définir les priorités de l'International Sustainability Standard Board à l'égard des enjeux au cours des prochaines années.

³³ https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/fr/loi-lintelligence-artificielle-donnees.

³⁴ https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20230601ST093804/loi-sur-l-ia-de-l-ue-premiere-reglementation-de-l-intelligence-artificielle.

Rapports sur nos progrès

L'an prochain, notre rapport annuel sur l'investissement responsable de 2025 présentera nos progrès en matière d'engagement auprès des sociétés dans un nouveau cadre.

Nous mettrons davantage l'accent sur les objectifs concrets que nous nous sommes fixés par rapport aux sociétés prioritaires et sur la communication des progrès que nous réalisons vers l'atteinte de ces objectifs. Nous cherchons à améliorer la transparence et la reddition de comptes afin que nos investisseurs et les autres parties prenantes puissent voir plus clairement comment NEI s'efforce de créer de la valeur durable à long terme au moyen du dialogue avec les entreprises.

Vous remarquerez que les tableaux des sociétés prioritaires aux pages 9,13,18 comprennent des exemples des types d'objectifs propres à une société donnée que nous commençons à divulguer. Pour les besoins des tableaux, les objectifs propres à une société donnée – les résultats tangibles devant être atteints au cours d'une période de 24 mois – seront rattachés à l'une des cinq catégories (tableau 4) et feront l'objet d'un suivi en quatre étapes (tableau 5).

Tableau 4 : Catégories d'objectifs

Catégorie	Contexte	Exemple d'un objectif propre à une société donnée*
Rechercher et partager de L'information	Cette catégorie est réservée aux premières rencontres, à mesure que nous en apprenons davantage sur l'approche de la société en matière de gestion du risque, en particulier en ce qui a trait aux facteurs environnementaux et sociaux pertinents à ses activités. Une fois que nous aurons commencé à fixer des objectifs tangibles en fonction de notre compréhension de l'endroit où la société devrait diriger ses efforts, les trois autres catégories d'objectifs entreront en ligne de compte et cet objectif portera la mention « achevé ».	NEI cherchera à comprendre les stratégies d'atténuation des risques de la société concernant l'utilisation de l'eau et partager les pratiques exemplaires pertinentes.
Créer ou améliorer une politique ou une pratique	Les politiques établissent des lignes directrices essentielles pour le comportement des entreprises. Lorsque le comportement des entreprises ne répond pas aux attentes des parties prenantes, ce qui pourrait entraîner des résultats néfastes, cela tient peut-être à la faiblesse des politiques et/ou à leur mise en œuvre, c'est-à-dire les pratiques et procédures. Nous encourageons les sociétés à élaborer, à mettre en œuvre et à superviser (souvent au niveau du conseil d'administration) de solides politiques pour régir les mesures qu'elles prennent.	La société élaborera et publiera une politique d'engagement auprès des Autochtones.
Améliorer la divulgation	L'objectif de la divulgation de renseignements par les sociétés est d'aider les investisseurs à prendre des décisions éclairées à l'aide de tous les renseignements pertinents dont ils disposent. Au fil des ans, les investisseurs ont pris davantage conscience de la pertinence et de l'influence de l'information non financière, comme les facteurs environnementaux et sociaux, sur la santé globale d'une entreprise. Le climat, les droits de la personne et la diversité ne sont que quelques-uns des domaines sur lesquels les investisseurs cherchent de plus en plus à obtenir des renseignements détaillés.	La société publiera les résultats d'une étude d'impact sur les droits de la personne.
Fixer des cibles	Les cibles peuvent s'appliquer à n'importe quel secteur d'activité où une amélioration est souhaitée. Les sociétés peuvent avoir des cibles en matière de diversité, de satisfaction des employés, de climat, de réduction des déchets, et bien d'autres. En plus de définir le cadre d'une amélioration de manière quantifiable, les cibles sont extrêmement importantes pour cibler les activités et assurer la reddition de comptes.	La société fixera des cibles de carboneutralité à court et à moyen terme en vue de la transition vers la carboneutralité d'ici 2050.

^{*}À titre indicatif seulement. Les objectifs propres à une société donnée sont des objectifs tangibles que NEI juge réalisables sur une période de 24 mois. Ils peuvent changer étant donné que les engagements évoluent au fil du temps.

Tableau 5 : Catégories de progrès

Catégorie	Contexte	Exemple de cas : Amélioration de la politique sur la diversité*
Étape préliminaire	Ces objectifs sont soit à l'étape « Rechercher et partager de l'information » (voir le tableau 4 ci-dessus) ou la société a accepté d'étudier la question, mais elle ne s'est pas encore engagée à prendre des mesures ou à apporter des changements.	Une société technologique est favorable à l'idée de revoir sa politique sur la diversité pour déterminer si des améliorations sont nécessaires.
Étape intermédiaire	Ces objectifs sont passés à une étape plus orientée vers la prise de mesure, la société ayant pris des mesures concrètes pour atteindre l'objectif.	Après avoir examiné sa politique sur la diversité, la société s'engage à retenir les services d'un consultant indépendant pour obtenir des recommandations.
Étape avancée	Ces objectifs sont sur le point d'être atteints, les étapes importantes identifiables faisant l'objet d'un suivi au fil du temps.	La société confirme qu'un examen par un tiers a été effectué et que des recommandations ont été envoyées au conseil.
Achevé	Ces objectifs sont atteints. Veuillez noter que les objectifs n'ont pas besoin d'être atteints selon une trajectoire prescrite ou de la même façon qu'il a été prévu ou énoncé à l'origine. Les sociétés poursuivent leurs objectifs de la manière qui convient le mieux à leur stratégie et à leur modèle d'exploitation.	La société publie sa nouvelle politique sur la diversité.
Abandon	Il existe diverses raisons pour lesquelles nous pouvons cesser de poursuivre un objectif. Cela peut être en raison de nouveaux renseignements, d'un changement dans le contexte réglementaire, d'un changement d'orientation de l'entreprise, d'un changement dans les priorités d'engagement de NEI ou d'autres raisons. NEI ou l'entreprise peut abandonner les objectifs, ou l'abandon peut se faire d'un commun accord.	Nous décidons de ne pas poursuivre l'amélioration à la divulgation de l'information à la suite d'une fusion, dans le cadre de laquelle les pratiques de divulgation plus rigoureuses de la société absorbante devraient être appliquées.

^{*}À titre indicatif seulement.

L'une des principales ressources utilisées pour élaborer notre cadre est le UK Stewardship Code³⁵. publié par le Financial Reporting Council. Le UK Stewardship Code met l'accent sur la production de rapports sur les activités de gérance et les résultats qui y sont liés :

Les activités déterminent les mesures prises par l'organisation au cours de la période visée par le rapport... les résultats expliquent l'effet des mesures prises au cours de la période visée. Les études de cas peuvent être un outil utile pour répondre aux attentes en matière de production de rapports et décrire les activités et les résultats, en expliquant l'approche de la société et son rôle dans le processus. Des rapports efficaces sur les résultats montrent clairement les progrès réalisés par rapport aux objectifs et déterminent les prochaines étapes, le cas échéant. Des rapports justes permettent également d'identifier les domaines où les objectifs n'ont pas été atteints ainsi que les lecons apprises³⁶.

Les autres ressources utilisées dans l'élaboration du cadre proviennent des Principes pour l'investissement responsable, de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et d'examens approfondis des rapports de sociétés comparables.

Une gérance efficace exige une gestion du changement à long terme qui progresse rarement en ligne droite, intégrant de nombreux acteurs dans un écosystème complexe. En tant qu'investisseurs, nous ne pesons pas bien lourd dans l'équation qui comprend des leaders passionnés et engagés, des champions internes et des conseils visionnaires, des organismes de réglementation et de normalisation, des gouvernements et des organisations non gouvernementales, la société civile, les forces du marché, et plus encore.

Soyons clairs, le travail va au-delà d'un exercice de production de rapports. Il comprend une évolution de notre programme d'engagement, qui en est à sa troisième décennie, et qui devrait nous permettre de rationaliser et de concentrer nos efforts, d'approfondir certains engagements et d'améliorer la discipline, la tenue des dossiers et la rigueur globale du programme. Nous avons hâte de mettre en œuvre ce cadre alors que nous intensifierons nos engagements pour 2024 et de vous en présenter les résultats l'an prochain.

³⁵ https://www.frc.org.uk/library/standards-codes-policy/stewardship/uk-stewardship-code/ (en anglais).

https://www.frc.org.uk/library/standards-codes-policy/stewardship/how-to-report-on-the-uk-stewardship-code/ (en anglais).

Collaborations

NEI est un participant au sein de nombreuses organisations, l'objectif étant d'aider les sociétés à mieux gérer le risque alors qu'elles s'efforcent d'accroître et de maintenir une valeur durable. Nous participons également à des groupes de travail sur les politiques et à d'autres initiatives de collaboration connexes.

Nom du groupe (ordre alphabétique)	Rôle de NEI*	Date d'entrée
Access to Medicine Foundation	Membre investisseur; Expert Review Committee [2023]	2018
Association pour l'investissement responsable	Membre du conseil; membre bienfaiteur; participant au Policy Stewardship Group; coauteur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques	
CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project)	Signataire; participant à la campagne sur la non-divulgation et à la campagne Science-based targets	2006
Ceres	Investisseur participant à la Valuing Water Finance Initiative (responsable d'un engagement, coresponsable d'un autre engagement); participant au Carbon Asset Risk Working Group, au Canadian 0&G Working Group, au Midstream Working Group	2008
Circular Economy Leadership Canada	Membres fondateurs	2019
Climate Action 100+	Coresponsable de deux engagements, participant à d'autres engagements	Création en 2017
Coalition canadienne pour une bonne gouvernance	Membre du comité de l'environnement et social	2005
Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité	Membres du conseil	Création en 2023
Engagement climatique Canada	Participant fondateur; membre du comité technique; coresponsable ou responsable de quatre engagements; participant à cinq autres engagements	Création en 2021
Energy Futures Lab	Ambassadeur; participant au comité consultatif sur la compétitivité de l'Alberta	2019
Finance Sector Deforestation Action	Coresponsable de deux engagements, participant à d'autres engagements	2021
Initiative for Responsible Mining Assurance	Investisseur et membre du conseil	2021
Interfaith Center on Corporate Responsibility	Membre associé; participant au Methane Leadership Group et au Finance Working Group	2006
International Corporate Governance Network	Coprésident du Human Capital Committee	2008
Investor Alliance for Human Rights	Membre du comité consultatif	2018
Nature Action 100	Investisseur participant	2023
Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Sustainable Systems Investment Manager Reference Group; diverses collaborations au fil du temps (Methane Collaboration, Oil and Gas Advisory Committee, Transition Collaboration)	2006 (année de la création des (PRI)
Taskforce on Nature-related Financial Disclosures	Membre du forum	2023
World Benchmarking Alliance	Investisseur participant à la Collective Impact Coalition for Ethical AI	2022

^{*} Toutes les données sont au 29 février 2024.



Le présent document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément, sans s'y limiter, des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant au fil du temps. Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'un titre, d'un secteur ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur, et les risques et les incertitudes font souvent en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des renseignements ou des attentes prospectifs. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'Aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.